



Inauguration du bureau de poste d'Audeux en 1960

Ne manquez rien de la vie communale : scannez le QR code et téléchargez l'application IntraMuros.



DISPONIBLE SUR
Google Play

DISPONIBLE SUR
App Store

Site internet de la commune :

www.audeux.eu

Informations Mairie

Horaires d'ouverture

Mardi : 14h00 – 18h00

Vendredi : 14h00 – 18h00

Nous contacter

Téléphone : 03.81.60.20.77

Mail : commune.audeux@orange.fr

Équipe municipale

Michel VIENET	Maire	06.80.11.06.48
Noëlle SARRAZIN	1ère adjointe	07.82.07.53.56
Olivier PY	2 ^e adjoint	07.86.33.34.09
Brigitte CANONNE	3 ^e adjointe	06.50.88.10.03

Permanence des élus - maire ou adjoints

Tous les samedis de 10h à 12h avec ou sans rendez-vous

Réunion de présentation du projet d'installation de la vidéoprotection

📅 22 septembre 2026

La réunion publique consacrée à la vidéoprotection s'est tenue à la Maison pour tous le 22 septembre. Environ **70 personnes** y ont assisté, en présence du **Major Carillon de la gendarmerie**.

Florent Bailly, maire de **Champvans-les-Moulins**, commune équipée depuis plus de dix ans, était également présent pour partager son expérience.

Un résultat sans ambiguïté

À l'issue de la réunion, **74 bulletins favorables** et 4 bulletins défavorables ont été comptabilisés. La commune tient ainsi son engagement de mandat d'organiser un référendum, et s'engage désormais dans la mise en œuvre du projet.

Les prochaines étapes

Le projet doit d'abord être autorisé par la commission départementale de vidéoprotection de la préfecture, qui se réunira en décembre 2026. En attendant, **Olivier Py**, adjoint aux finances, étudie les propositions des deux prestataires consultés.

Conformément au souhait exprimé lors de la réunion, la commune s'oriente vers **une location** plutôt qu'un achat, afin de ne pas être dépendante d'un matériel qui vieillit. Aucun problème de génie civil n'a été identifié à ce stade, sous réserve de pouvoir se raccorder au réseau électrique de la commune.

Quel coût ?

Environ 30 € par foyer et par an
(**30 000 € sur 5 ans**, répartis entre 220 foyers).
Cette somme ne sera pas entièrement à la charge des habitants : une partie sera prise en charge par la commune sur son budget de fonctionnement.

Le compte rendu complet de la réunion est disponible en mairie.



Vos questions, nos réponses

Les images peuvent-elles servir devant un tribunal ?

Oui, elles sont recevables. Elles appartiennent à la commune, pas à la gendarmerie. Les gendarmes n'y ont pas accès directement : ils doivent en faire la demande à la mairie, et chaque extraction est tracée.

Combien de temps les images sont-elles conservées ?

30 jours. Au-delà, le stockage devient trop coûteux. En dessous de 15 jours, un habitant rentrant de vacances ne pourrait plus faire exploiter les images.

Qui vérifie que les caméras ne filment pas chez les particuliers ?

La gendarmerie valide l'emplacement de chaque caméra. Aucune ne doit filmer d'espace privé : si c'est inévitable, ces zones sont masquées numériquement. Des contrôles réguliers sont ensuite réalisés.

Les villages voisins sont-ils équipés ?

Oui, et de plus en plus. Ce maillage permet de suivre un trajet d'une commune à l'autre.

Comment les caméras fonctionnent-elles ?

Elles sont reliées sans fil, sur une fréquence professionnelle qui ne peut être ni brouillée ni interceptée. En cas de coupure de courant, des batteries prennent le relais.



Conseil Municipal n° 7



29 septembre 2026

Acquisition d'un nouveau système de chauffage pour la Maison pour tous



Les usagers de la **Maison pour tous** ont signalé à plusieurs reprises une température insuffisante en hiver et particulièrement élevée en été. Afin de remédier à cette situation, Michel Vienet a sollicité trois entreprises locales pour l'installation d'un système réversible de chauffage et de climatisation.

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité la réalisation des travaux, puis a retenu, également à l'unanimité, la proposition de l'entreprise **SHR Énergies (Franois)**, jugée la plus intéressante et la plus complète.

La situation budgétaire de la commune, conforme aux prévisions, voire légèrement meilleure, permettra de financer cet investissement sans recourir à l'emprunt. Ce nouvel équipement améliorera le confort des usagers et permettra une meilleure maîtrise des dépenses énergétiques par rapport au système de chauffage au fioul actuel.

Projet d'installation d'un feu récompense en haut de la Grande rue



Afin de réduire la vitesse des véhicules à l'entrée du village, la commune envisage l'installation d'un **feu récompense**. Les mesures réalisées par le **Conseil départemental** font apparaître des vitesses majoritairement excessives, dépassant les 60 km/h, malgré une limitation à 30 km/h.

Des entreprises ont été rencontrées lors du **Carrefour des collectivités**, les 8 et 9 octobre à Micropolis, afin d'étudier les différentes solutions possibles. Le coût estimatif est de 7 500 € TTC, avec une subvention de 20 % susceptible d'être sollicitée.

Avancement du dossier de rénovation de la cure

Olivier Py et **Michel Vienet** ont rencontré les services de **Grand Besançon Métropole**, qui accompagnent la commune dans la préparation et le suivi du projet de rénovation. Les tarifs et les délais annoncés restent conformes aux estimations, avec un démarrage des travaux prévu en mars. L'appel d'offres sera réparti en 10 lots, et les offres seront analysées selon trois critères : le prix (60 %), la valeur technique (30 %) et la proximité ou le bilan carbone (10 %).

Rénovation de la salle des jeunes à la Maison pour tous



Noëlle Sarrazin et les employés communaux ont remis en état la salle située au-dessus du garage de la Maison pour tous. Le parquet a été rénové et la salle est désormais équipée d'un **baby-foot** et d'une **table de ping-pong**.

Elle pourra être mise à disposition ou louée, notamment pour des réunions ou pour **accueillir les jeunes du village**.

Nouveaux tarifs de location de la Maison pour tous

Afin d'harmoniser ses tarifs avec ceux des communes voisines, le conseil municipal a adopté à l'unanimité une nouvelle grille de location de la Maison pour tous, présentée ci-dessous. *(Ces tarifs ne s'appliquent pas aux réservations effectuées avant cette décision.)*

Chaque réservation est confirmée par le versement d'un acompte de 100 €. Trois nouvelles cautions sont par ailleurs demandées aux locataires : 500 € pour la casse, 300 € pour les nuisances sonores et 200 € pour le ménage.

Cahier de doléances

Pour rappel, un cahier de doléances est disponible en mairie. Il est tenu par **Marie-Noëlle**, notre secrétaire, et peut être consulté ou renseigné par les habitants chaque samedi matin pendant les permanences du maire et des adjoints.

Espaces sans tabac

Entrée en vigueur en 2025, la nouvelle réglementation sur **les espaces sans tabac** étend l'interdiction de fumer à plusieurs lieux extérieurs, notamment aux abords des établissements accueillant des mineurs, des bibliothèques et des équipements sportifs.

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'instaurer un espace sans tabac à Audeux, en particulier aux **abords de la bibliothèque et de la crèche**, afin de mieux protéger les enfants et le public qui fréquentent ces lieux.



Location de la Maison Pour Tous	Tarif
Habitants d'Audeux	200€
Habitants de Noironde, Chaucenne et Placey	250€
Personnes extérieures	300€

Associations	Tarif
Association d'Audeux, manifestation à but non lucratif	Gratuit
Association d'Audeux, activité à but lucratif	100€
Association extérieure à Audeux	150€

Apéritifs (habitants d'Audeux)	Tarif
Demi-journée en semaine	60€
La journée le week-end	150€
Apéritif d'obsèques	Gratuit
Petite salle annexe (anniversaires, apéritifs)	50€

Les élus mobilisés sur différents sujets d'actualité

Ces dernières semaines, de nombreux dossiers ont été traités par les élus municipaux:

- rencontre avec Jean-Paul Michaud en charge à G.B.M. du P.L.U.I.
- point sur le projet de plantation des haies avec les exploitants agricoles
- conférence à la M.P.T. avec Madame Rouselle, sous-préfète sur le plan de sauvegarde de nos communes



Au d'Audeux



Un été chaud

Pour faire face à la canicule de cet été, **Michel Vienet** a mis la mairie, équipée d'une climatisation mobile, à la disposition du **Club des Anciens**. Les membres ont ainsi pu y poursuivre dans un endroit frais leurs diverses activités.

La bonne humeur et l'esprit de convivialité étaient au rendez-vous.



Un mariage et deux PACS célébrés en mairie

Depuis cet été, notre commune a célébré en mairie un mariage et deux PACS.

La municipalité adresse ses félicitations aux nombreux couples et leur souhaite beaucoup de bonheur pour la suite de leur vie à deux.



Pacs de Ana-Maria Bedeli et Louis Ternet



Pacs de Jade Vincendeau et Clément Miguel



Mariage de Lucie Berthod et Vincent Bonvalot

Le sport s'installe à Audeux

Depuis le **16 septembre**, le **Comité des fêtes** propose des activités sportives au village !

Chaque mercredi soir, de 18 h à 20 h, les adultes peuvent pratiquer une activité dynamique (**danse-fitness, aérodance, step**) et une activité douce (**Pilates**).

Les enfants, eux, se retrouvent de 16 h à 17 h pour une activité multisport.

Le succès est au rendez-vous : 33 adultes et 7 enfants sont déjà inscrits.



Il reste encore quelques places : si vous êtes intéressé(e) ou connaissez quelqu'un qui pourrait l'être, n'hésitez pas à contacter le Comité des fêtes :

audeux.comitedesfetes@gmail.com

Les parlementaires en visite à Audeux

Les élections sénatoriales ont eu lieu le dimanche 27 septembre 2026. Lors de la campagne électorale, nous avons reçu en mairie **Jean-François Longeot** et **Jacques Gersperrin** qui en ont profité pour nous préciser leurs priorités pour notre territoire.

Trois sénateurs ont été élus pour 6 ans :

- **Jean-François Longeot** (Union Centriste)
- **Jacques Gersperrin** (Les Républicains)
- **Arnaud Marthey** (Parti Socialiste)



Notre député, **Laurent Croizier**, très présent sur notre commune au cours des derniers mois, a profité de sa dernière visite pour rencontrer les associés du **GAEC de l'Aube**.

Différents sujets ont été abordés par le député en lien avec la crise agricole, les conséquences du réchauffement climatique et le projet de création d'une unité de méthanisation par le GAEC.



Collecte pour la Ligue contre le cancer



Comme chaque année, la commune se mobilise au profit de la **Ligue contre le cancer**.

Daniel Binetruy, Annie Bornert, Houria Robert et Michèle Chevalet viendront prochainement à votre rencontre pour recueillir vos dons.

L'an dernier, votre générosité a permis de réunir la **belle somme de 2 510 €**. Cette année encore, nous comptons sur votre soutien pour faire vivre cet élan de solidarité. Merci d'avance à toutes et à tous pour votre accueil et votre fidélité.

Appel aux affouagistes

La campagne d'affouage 2026/2027 est lancée ! Si vous souhaitez vous inscrire, rendez-vous en mairie **avant le 15 novembre 2026**.

Plusieurs lots seront disponibles et comprendront une quantité d'environ 20 à 25 stères.

L'affouage est un droit prévu par le Code forestier français qui permet au conseil municipal de réserver une partie des coupes de bois de la forêt pour l'usage domestique (chauffage ou cuisine).

Commande de fioul

La commune centralise vos éventuelles commandes de fioul afin de négocier un tarif préférentiel avec le fournisseur habituel.

N'hésitez pas à vous faire connaître en mairie **avant le 1er novembre**.



Souvenirs, souvenirs

Inauguration de la poste d'Audeux. De nombreux habitants, petits et grands, s'étaient rassemblés pour l'événement.

On reconnaît ci-dessous Mme Denise Binetruy, institutrice, en compagnie de ses élèves.



Agenda des actualités communales 2026

08 Novembre et 27 Décembre	Concours de tarot <i>Organisé par le Tarot Club Bisontin</i>	Maison Pour Tous – Audeux
11 Novembre	La commémoration du 11 novembre - 11h00 <i>Organisée par la municipalité</i>	Parking Maison Pour Tous – Audeux
21 Novembre	Soirée repas moules-frites <i>Organisée par le Comité des fêtes</i>	Maison Pour Tous – Audeux
28 et 29 Novembre	Marché de Noël artisanal <i>Organisé par le club de peinture</i>	Maison Pour Tous – Audeux
02 Décembre	Présence du bus "ICAR" <i>Médiathèque départementale du Doubs</i>	Parking Maison Pour Tous – Audeux
18 Décembre	Déjeuner festif des Anciens <i>Organisé par la municipalité</i>	Maison Pour Tous – Audeux

Une information à diffuser, un événement à annoncer ?
Pensez à nous contacter via
IntraMuros ou en mairie !



Vous avez une **entreprise**, un **commerce** ?

Pensez à vous faire référencer
sur l'application pour plus de
visibilité dans la région

SOIRÉE MOULES FRITES

Samedi 21 Novembre 2026 à 19h30
à la Maison Pour Tous d'Audeux



Apéritif
Moules* Frites
Fromage
Dessert - Café
*ou jambon à l'os

Adulte : 25€
Enfant : 8€
(-12 ans)

Inscription possible jusqu'au
15/11/2026



Soirée organisée par le comité
des fêtes d'Audeux

Bulletin de réservation :

Nom de la réservation : _____
_____ repas Adulte (Moules Frites) x 25€ = _____
_____ repas Adulte (Jambon à l'os) x 25€ = _____
_____ repas Enfant (Jambon) x 8€ = _____
TOTAL = _____

helloasso



Le bulletin de réservation et le règlement sont à remettre à :

- Hugo MARC - 12 lotissement le val des Hauts Prés à Audeux - 06.78.59.41.64
- Noëlle SARRAZIN - 23 rue des vignes à Audeux - 07.82.07.53.56



**VOTRE VOIX COMPTE,
VÉRIFIEZ VOTRE INSCRIPTION !**



**VÉRIFIEZ VOTRE INSCRIPTION
SUR LES LISTES ÉLECTORALES**

Vous pouvez vérifier votre situation sur les listes
électorales dès maintenant :

[rendez-vous sur service-public.fr](https://service-public.fr)

Vous connaîtrez immédiatement votre situation
et votre bureau de vote.



**PAS ENCORE INSCRIT(E) ?
VENEZ VOUS INSCRIRE EN MAIRIE**

L'inscription sur les listes électorales est possible
jusqu'à la date limite fixée par la loi.

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION :
12 MARS 2027**

PIÈCES À FOURNIR :



PIÈCE D'IDENTITÉ
en cours de validité

+



JUSTIFICATIF DE DOMICILE
de moins de 3 mois

**N'ATTENDEZ PAS LE DERNIER MOMENT,
ANTICIPEZ ET FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX !**

**Les élections présidentielles auront lieu le
dimanche 18 avril et dimanche 2 mai**